



Une famille sur deux a trois enfants ou plus à Mayotte en 2012

En 2012, 36 000 familles avec au moins un enfant mineur vivent à Mayotte. La moitié d'entre elles ont trois enfants ou plus, soit trois fois plus qu'en France. À Mayotte, 30 % des familles sont des familles monoparentales, ce qui n'exclut pas qu'elles soient souvent des familles nombreuses. Près de 4 000 mineurs, dont la moitié sont de nationalité française, vivent sans leurs parents. Ces mineurs sont jeunes, un sur quatre ayant moins de six ans. Ils sont majoritairement hébergés par un membre de la famille. À l'âge où la scolarité est obligatoire, un quart d'entre eux ne sont pas scolarisés.

Emmanuelle Clain, Insee

En 2012, 36 000 familles vivant à Mayotte ont au moins un enfant mineur à charge (*définitions*). Parmi elles, sept sur dix sont des couples avec enfants et trois sur dix des familles monoparentales (*figure 1*).

Les familles nombreuses, modèle familial dominant

Les familles nombreuses, comptant trois enfants ou plus, prédominent à Mayotte : elles sont trois fois plus fréquentes que dans le reste de la France (51 % contre 17 %). Cette spécificité est encore plus nette pour les familles très nombreuses, avec quatre enfants ou plus : elles représentent 30 % des familles, contre moins de 4 % dans le reste de la France.

Si la moitié des couples avec enfant(s) ont trois enfants ou plus, le modèle de famille nombreuse concerne également les familles monoparentales (43 %). Un quart d'entre elles ont même quatre enfants ou plus (*figure 2*). À l'inverse, les familles avec un seul enfant ne forment qu'un quart des familles.

1 18 500 familles nombreuses à Mayotte

Nombre de familles par type et par nombre d'enfant(s)

	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales	Ensemble des familles
Familles avec...	1 enfant	5 353	3 415
	2 enfants	6 213	2 931
	3 enfants	5 325	2 092
	4 enfants ou plus	8 513	2 603
Ensemble des familles	25 404	11 041	36 445
dont familles nombreuses		13 838	4 695
			18 533

Champ : familles avec enfant(s) dont au moins un mineur.

Source : Insee, Recensement de la population Mayotte 2012.

Près d'une famille sur trois est une famille monoparentale

En 2012, à Mayotte, 46 500 personnes vivent dans une famille monoparentale. Un tiers des familles avec au moins un enfant mineur sont monoparentales (16 % en France). À La Réunion, cette proportion est identique, mais elle est nettement supérieure aux Antilles (40 %).

À Mayotte comme dans le reste de la France, il s'agit majoritairement de femmes vivant seules avec leur(s) enfant(s). Les familles monoparentales avec un homme à leur tête sont encore plus rares qu'en France (11 % contre 16 %). La moitié des familles monoparentales ont à leur tête une personne de nationalité étrangère.

Plus les enfants grandissent, plus ils sont nombreux à vivre en familles monoparentales (*figure 3*). Cet effet est cependant moins marqué à Mayotte, la part des enfants vivant au sein de familles monoparentales étant très élevée dès le plus jeune âge (24 % pour les moins de 3 ans, contre 12 % en France).

2 1 famille monoparentale sur 4 avec quatre enfants ou plus

Répartition des familles par type et nombre d'enfant(s)

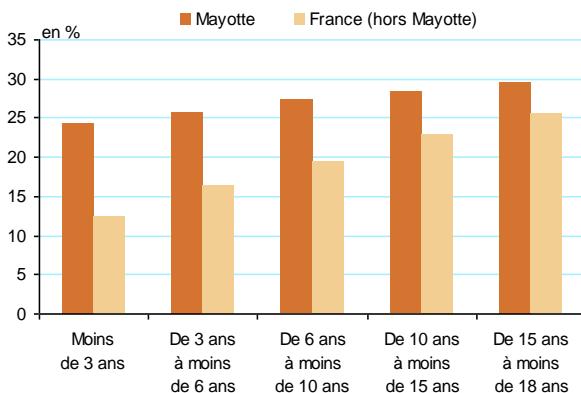


Champ : familles avec enfant(s) dont au moins un mineur.

Source : Insee, Recensement de la population Mayotte 2012.

3 Davantage d'enfants en bas âge vivent dans des familles monoparentales à Mayotte

Part des enfants à charge vivant dans des familles monoparentales



Champ : enfants mineurs vivant en familles.

Source : Insee, Recensement de la population Mayotte 2012.

Les conditions de logement des familles monoparentales sont plus difficiles que celles des couples avec enfant(s). Elles vivent plus souvent dans des maisons en tôle (40 % contre 32 %). Elles sont aussi plus souvent locataires de leur logement (34 % contre 25 %).

Une famille monoparentale sur cinq vit dans un logement composé d'une seule pièce et la moitié résident dans des logements d'une ou deux pièces. Elles cohabitent par ailleurs davantage que les couples avec une autre famille ou une personne isolée (38 % contre 26 %).

Un enfant sur deux vit dans une famille où aucun des parents ne travaille

Sur les 104 180 mineurs vivant dans une famille à Mayotte, 27 % habitent avec un seul parent, les autres vivent avec leurs deux parents. À Mayotte, plus de la moitié des mineurs font partie de familles au sein desquelles aucun parent ne déclare travailler (54 % contre 11 % dans le reste en France). Cette proportion s'élève même à 80 % pour les enfants de familles monoparentales (33 % en France).

Dans les familles où la personne de référence est de nationalité étrangère, 80 % des enfants vivent avec des parents sans emploi. Cette proportion atteint même 93 % dans les familles monoparentales étrangères. Les enfants des Français par acquisition vivent aussi plus fréquemment avec des parents sans emploi que ceux qui ont des parents français de naissance (44 % contre 34 %).

4 Un quart des enfants vivant sans leurs parents ont moins de 6 ans

Répartition des mineurs vivant sans leurs parents selon l'âge

	Moins de 6 ans	6 à 10 ans	10 à 16 ans	Plus de 16 ans	Ensemble
Mineurs sans leurs parents	999	693	1 482	726	3 900
<i>Ils vivent...</i>					
avec un membre de la famille	627	519	1 012	449	2 607
avec des adultes	372	172	293	76	913
seuls ou avec d'autres mineurs	0	2	177	201	380

Champ : enfants mineurs qui ne vivent pas avec leurs parents.

Source : Insee, Recensement de la population Mayotte 2012.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni - Z.I. Kawéni
B.P. 1362
97600 MAMOUDZOU

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4563 (version imprimée)
ISSN : 2417-0941 (version en ligne)

© Insee 2015

■ Insee Flash Mayotte n° 20 - Novembre 2015

Les personnes en dehors des familles

En 2012, 43 000 familles vivent à Mayotte, 36 000 avec au moins un enfant mineur.

14 500 Mahorais ne font pas partie d'une famille : soit ils vivent seuls, soit ils vivent avec d'autres personnes sans pour autant former une famille.

Vivre seul est plus rare à Mayotte : seuls 4 % des Mahorais sont dans ce cas, soit quatre fois moins qu'ailleurs en France. Les personnes seules sont souvent des hommes (60 % contre 42 % dans le reste de la France).

Les familles mahoraises accueillent deux fois plus souvent des personnes qui leur sont extérieures. Ainsi, en 2012, 14 000 personnes vivent dans des ménages comprenant au moins une famille sans y appartenir en tant que parent ou enfant (6,6 % de la population, contre 3,8 % dans le reste de la France).

Près de 4 000 mineurs vivent sans leurs parents

En 2012, à Mayotte, 3 900 mineurs ne vivent pas avec leurs parents. La moitié d'entre eux sont de nationalité française. Certains sont très jeunes, un quart ayant même moins de 6 ans, dont 47 % de nationalité étrangère (figure 4). Sept mineurs sur dix, soit 2 600 mineurs, sont hébergés par un membre de la famille, le plus souvent un oncle, une tante, un grand-père ou une grand-mère. Un millier vivent avec des adultes avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté même indirect. Les 400 autres mineurs vivent sans aucune personne majeure, soit parce qu'ils vivent seuls (200 mineurs), soit parce qu'ils vivent avec d'autres mineurs.

Sur l'ensemble des mineurs ne vivant pas avec leurs parents, 2 200 ont entre 6 et 16 ans. À l'âge où la scolarité est obligatoire pour ces jeunes, un quart ne sont pas scolarisés. En particulier, près de la moitié de ceux qui vivent seuls ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire. ■

Définitions

Les données sont issues du recensement de la population de 2012.

Cette étude porte sur les 36 000 familles avec au moins un enfant mineur sur les 43 000 familles qui vivent à Mayotte.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes. On distingue les couples avec ou sans enfant(s) et les familles monoparentales.

Famille monoparentale : comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille nombreuse : famille comprenant trois enfants ou plus.

Personne de référence : la personne de référence de la famille est l'homme du couple, si la famille comprend un couple, ou le parent de la famille monoparentale.

Enfant : au sens du recensement de la population, il s'agit d'une personne célibataire vivant l'essentiel de son temps dans le même logement que son père, sa mère ou ses deux parents, et qui n'est elle-même ni parent d'un enfant du logement, ni en couple avec une personne du logement.

Pour en savoir plus :

- Blanpain N., Lincot L., « [Avoir trois enfants ou plus à la maison](#) », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015 ;
- Balicchi J., Bini J.-P., Daudin V., Actif N., Rivière J., « [Mayotte, département le plus jeune de France](#) », *Insee Première* n° 1488, février 2014.

